

# Élections législatives 2022 : inscrivez-vous !

Les citoyens ont jusqu'au mercredi 4 mai 2022 (en ligne) et jusqu'au vendredi 6 mai (en mairie ou par courrier) pour s'inscrire sur les listes électorales en vue de l'élection législative 2022.



Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections législatives de 2022 ? N'oubliez pas de vous inscrire. Pour l'élection présidentielle, vous avez jusqu'au **mercredi 4 mai 2022 pour le faire en ligne** et jusqu'au **vendredi 6 mai pour faire la démarche en mairie ou par courrier**. Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote.

Ce changement a été introduit en 2019. Parmi les nouveautés figure également, via la mise en place du répertoire électoral unique, la possibilité pour chaque citoyen de s'inscrire et vérifier lui-même, en ligne, sa situation électorale et même de connaître son bureau de vote (Cf. les modifications provisoires cette année pour les bureaux 2, 3, 4 et 8).

Vous pouvez vous inscrire :

- en ligne, grâce au téléservice disponible sur [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr) sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés ;
- en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du [Cerfa n°12669\\*02](https://www.legifrance.gouv.fr/legtexte/affichetexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032561492&dateTexte=20220301&idTexte=JORFTEXT000032561492) de demande d'inscription ;
- par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le [Cerfa n°12669\\*02](https://www.legifrance.gouv.fr/legtexte/affichetexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032561492&dateTexte=20220301&idTexte=JORFTEXT000032561492) de demande d'inscription.

## Dates limites d'inscription sur les listes électorales

Inscription Élections	Présidentielle	Législatives
En ligne	Jusqu'au 2 mars 2022	Jusqu'au 4 mai 2022
En mairie ou par courrier	Jusqu'au 4 mars 2022	Jusqu'au 6 mai 2022

+d'infos : RDV directement sur [le site Internet du Service public](https://www.service-public.fr).

Contact

[Affaires générales, état-civil, funéraire et élections](#)

24, rue Gabriel-Péri

78420 Carrières-sur-Seine

[01 30 86 89 21](tel:0130868921) - [01 30 86 89 22](tel:0130868922)

[etatcivil@carrieres-sur-seine.fr](mailto:etatcivil@carrieres-sur-seine.fr)